



Novembre 2022



Le moulin nord sous la lune (Photo : Jonathan Mabire)

SKREO N° 129

Novembre 2022

SOMMAIRE

- Mot de la présidente
 - Résumé de l'AG du 8 octobre 2022
 - Bilan de l'année 2021
 - Appel à cotisations 2023
 - Etat civil
 - Le Tour du Finistère à la voile (escale à Molène 10 ans après)
 - Les Insulaires (texte de Brigitte Delhalle)
 - Les satanées tribus bretonnes (édition le Télégramme)
 - Le jeu des 7 erreurs
-



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Retour sur les évènements en lien avec la période estivale :

Le fait le plus marquant que nous avons constaté et qui a donné beaucoup d'inquiétude, concerne la période anormalement longue de la sécheresse qui a touchée toute la Bretagne.

Molène n'a pas été épargnée et a eu « chaud » ... Risquant la pénurie d'eau potable, les ressources étant bien trop basses, il fallait vite réagir. Le Soutien et l'intervention de la CCPI et Eau du Ponant, à la demande du maire, ont permis la mise en place d'une unité de dessalement pour faire face aux besoins des Molénais en eau potable, mais également à l'afflux des touristes, car Molène triple sa population en été.

Les vacanciers n'ont pas toujours conscience des problématiques de la gestion de l'eau sur les îles, d'où l'importance de les sensibiliser.

Grâce à l'installation de l'osmoseur, il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement en eau douce.

Les deux autres évènements ont été heureusement festifs :

Nous Commençons par le repas des aînés qui a réuni une vingtaine de participants, le dimanche de pentecôte, au restaurant « Au Vent Des Îles ». Au menu, pour la reprise de ce moment de partage : chansons et bonne humeur en dégustant la paella concoctée par Freddy pour cette occasion.

Autre manifestation et non des moindres : l'escale à Molène du Tour du Finistère à la voile.

Accueillir une centaine de bateaux, 500 marins et les accompagnateurs requiert une logistique importante.

Grâce à une organisation sans faille et au dévouement des bénévoles ce fut une belle réussite.

(Détails dans ce numéro de novembre).

Enfin pour terminer cette introduction, nous vous rappelons que les manifestations organisées sur Molène sont préalablement renseignées par affichage principalement à la poste et à la mairie, mais également sur le site de l'amicale Molénaise et relayées sur le Facebook Mairie de Molène et Molene.fr.

Nous avons également besoin de vos témoignages et autres idées pour alimenter notre petit journal.

Une adresse mail si vous souhaitez participer à la rédaction du SKREO :

maguet.francoise@orange.fr

Nous profitons de ce bulletin de novembre pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture

RÉSUMÉ DE L'AG du 8 octobre 2022

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE MOLENAISE
LE 8 Octobre 2022

Ordre du jour :

1. Renouvellement du bureau
2. Présentation bilan 2021
3. Montant de la cotisation 2023 et rappel des cotisations 2022
 - permanences à prévoir
4. Fusion avec le Comité des fêtes
5. Questions diverses
 - création d'une girouette en hommage à René MASSON
 - Evènements : Marche Trielen -Molène - LOTO
 - Nouveau format du « SKREO »

La Présidente ouvre la séance le quorum étant atteint

Le vote pour le renouvellement du bureau peut se tenir. Françoise MAGUET est reconduite en qualité de Présidente, Claudie COROLLEUR, trésorière et Stéphane CUILLANDRE, secrétaire.

Deux personnes se sont proposées pour intégrer le bureau de l'Amicale : Il s'agit de Monsieur Joël BOUSSET et de Madame Brigitte DELHALLE.

Joël BOUSSET est élu en qualité de Vice-Président.

Brigitte DELHALLE est élue en qualité de secrétaire adjointe.

Le bilan 2021 est constitué pour les recettes, des cotisations des adhérents ; il n'y a pas eu d'évènement rémunérateur pour l'Association. Les postes de dépense les plus importants sont : l'édition et l'envoi des SKREO à raison de 2 exemplaires par an.

Le montant de la cotisation 2023 est fixé à 20 €. La reprise des permanences à Molène pour le règlement des cotisations est envisagée : vacances de Pâques et saison estivale. Un affichage est prévu pour informer les adhérents.

La fusion avec le Comité des fêtes est votée par l'assemblée et sera actée en début d'année 2023.

La création d'une girouette en hommage à René MASSON est en discussion, nous attendons le devis de fabrication et faisons appel aux dons pour sa réalisation.

La marche TRIELEN -MOLENE demande une organisation rigoureuse, liée aux coefficients de marée, aux conditions météo et au savoir-faire des accompagnants qui connaissent bien les « passes ».

A envisager avec les personnes compétentes des bateaux accompagnateurs et de la SNSM.

Pour l'organisation d'un Loto, Jacques DUHOUX se propose de l'animer.

Nous avons évoqué une nouvelle présentation du « SKREO » pour intégrer de la publicité, permettant à l'Amicale de recevoir des recettes supplémentaires.

Sans autre question, la séance est close.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

ANNEE 2021			
	Dépenses	Recettes	Solde
Solde au 31/12/2020			2 094,04 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		COTISATIONS*	
Papeterie (ramettes – enveloppes ...)	95,84 €		
ASSURANCE			
Responsabilité civile association	287,95 €		
EDITION DU SKREO			
Entreprise COPIA	263,10 €		
EXPEDITION SKREO			
Poste / 2 envois	481,81 €		
FRAIS TRANSPORT			
Penn Ar Bed	30,00 €		
SERVICES BANCAIRES			
Eurocompte/Domiweb/Carte	133,65 €		
FRAIS ANNUEL SITE AMICALE			
Cymadiau	60,00 €		
FRAIS DIVERS			
Timbres/ Revues	139,90 €		
EVENEMENT			
Pot Amicale/ AG PROXI MOLENE	377,56 €		
Maison de la presse Molène Jardinières – Fleurs – Participation jeu Dessins de Pâques	535,00 €		
TOTAL	2 404 ,81 €	1 960 ,00 €	
Solde au 31/12/2021			1 649 ,23 €
livret			1 899 ,11 €
Espèces			
TOTAL			3 548,34 €

*Moyenne 130 adhérents à jour sur 155 inscrits

APPEL À COTISATIONS 2023

APPEL A COTISATIONS 2023

Comme indiqué dans le résumé du PV de l'AG de l'Amicale, le montant de la cotisation 2023 a été fixée à **20 €** (la cotisation n'ayant pas été revue depuis de nombreuses années) Nous devons anticiper, pour faire face à l'augmentation des frais d'édition et, d'expédition du « SKREO » afin de dégager un financement suffisant pour organiser des événements. (Notamment pendant la période hivernale)

Pour ceux qui souhaitent régler leur cotisation à Molène, nous reprendrons la tenue des permanences si possible à Pâques et surtout pendant la période d'été. Un affichage vous indiquera les dates retenues (mairie - poste).

Mais vous pouvez également, dès le début d'année prochaine, déposer ou expédier votre cotisation à :

Claudie COROLLEUR : Place du Patronage 29259 ILE MOLENE

Pour rappel, de nombreuses cotisations 2022, n'ont pas été réglées à ce jour. Si vous avez **une petite pastille de couleur en haut à gauche du document**, c'est que nous n'avons pas reçu votre règlement. (sauf erreur de notre part) Surtout ne vous culpabilisez pas, vous pouvez régler les cotisations 2022 et 2023 en même temps.

Nous avons besoin de votre soutien pour que l'Amicale reste en vie.

Aidez-nous en restant adhérent de cette belle association.



ÉTAT CIVIL

Naissances au foyer de

- ❖ Cyrille et Elisabeth Taormina
(Fils de Mathilde Corolleur) Clémentine
- ❖ Emmanuelle Corolleur et Yann Dauchy
(Fille de Serge Corolleur) Abel

Bienvenue aux petits Skréos et félicitations aux parents !

Décès

- ❖ Nicole CARIOU 68 ans Molène
- ❖ Aimée GUÉRIN 93 ans Molène
- ❖ Jeanne LE ROUX 98 ans Brest
- ❖ Flo COROLLEUR 101 ans Brest
- ❖ Patrice CUIILLANDRE 64 ans Brest
- ❖ Jean ABILY Brest

(Une erreur s'était glissée dans le dernier Skreo, voici la correction. Avec toutes nos excuses)

- ❖ Aimable ~~CARIOU~~ KERIEL 88 ans Molène

Sincères condoléances aux familles

Nous demandons aux amicalistes de nous signaler leurs évènements familiaux afin d'éviter tout impair

LE TOUR DUF À LA VOILE

(36^{ème} édition) ESCALE À MOLENE 10 ANS APRÈS

Le tour du Finistère à la voile s'est déroulé du 25 au 30 juillet. Cette course au large avec étapes réunit chaque année, une centaine de bateaux et mobilise près de 500 marins, de nombreux organisateurs et accompagnateurs. L'organisation et la logistique, en lien avec l'association du Tour, incombent aux communes qui ont choisi d'accueillir une étape.

Malgré la compétition, puisqu'il y a un classement établi à chaque étape, les participants aspirent à partager de bons moments festifs. Propos recueilli auprès d'un marin : « **ce qu'aiment les participants : l'esprit convivial et les soirées concerts** »

Le départ a été donné depuis Roscoff en direction du chenal de l'Aber Wrac'h. Les conditions météo difficiles – vent forçant et houle formée- ont mis à rude épreuve les bateaux et les estomacs les moins amarinsés...

Puis, cap sur l'Archipel de Molène, pour les régatiers qui, cette fois ont bénéficié d'une météo clémente pour rejoindre les mouillages installés en rade de Molène à cette occasion. Calme plat : petite déception, nous n'avons pas pu assister au ballet des voiles colorées.

Pas de temps mort pour les préparatifs : En amont, montage des barnums « buvette, restauration » et mise en place de la scène musicale, préparation des tables et chaises, réception des containers de nourriture et boissons... Logistique importante et très bien organisée : tout est fin prêt sur le port de Molène pour accueillir les marins et leur staff, dans un esprit de convivialité, leitmotiv de cette compétition. La SNSM a assuré les navettes entre les bateaux et le port.



De nombreux bénévoles ont répondu présents et se sont relayé toute la soirée pour assurer le service des 500 repas et étancher la soif des personnes présentes sur le terre-plein. Le groupe CAPO 2 issu du club de guitare de Lannilis, a dynamisé l'ambiance avec son répertoire de chansons françaises, bretonnes et internationales. Belle séquence musicale !

Cette étape a été largement plébiscitée. L'escale Molénaise, dans une nature préservée a marqué l'esprit des organisateurs. Quel plus beau compliment que celui-ci :

« la nuit à Molène avec ses 92 bateaux à proximité de l'île a été un moment très fort de cette édition, nous avons la volonté d'offrir des étapes plus sauvages »

Pour la suite de la compétition les bateaux ont régalé vers Douarnenez puis Loctudy pour une arrivée finale à Port la Forêt.



FESTIVAL LES INSULAIRES 2022

L'Île aux-Moines a accueilli cette année du 23 au 25 septembre 2022, la 9ème édition des Insulaires. Le festival réunit chaque année les habitants des 15 îles du Ponant pour trois jours de rencontres, de fête et d'échanges.

Après deux années de report dû à la Covid, l'heure des retrouvailles pu avoir lieu cette année. Une vingtaine de Molénais y a participé ... peut-être serons-nous plus nombreux pour la prochaine édition qui se déroulera à Hoëdic.

Le Village des îles constitue le cœur du festival, un espace d'échanges, de rencontres, de discussions entre festivaliers.

Chaque île du Ponant y occupe un stand sur lequel elle présente ses activités, ses espaces naturels, ses produits. Cette année, c'est la jeunesse qui a été mise à l'honneur et chaque île a proposé une dégustation sur son stand. C'est ainsi que Molène a présenté :

- Différents travaux réalisés par nos jeunes avec l'accompagnement de l'Atelier partagé et leurs enseignants.
 - Une maquette 3D en résine de l'île Molène représentant l'environnement et les reliefs de notre île
 - Un tableau réalisé à partir de déchets ramassés par les élèves du Collège avec leur professeur d'arts plastiques et représentant La balise des 3 pierres
 - Un ensemble de tableaux photographiques fabriqués à partir du travail réalisé par les élèves et présentant les points importants sur la thématique de l'eau à Molène au fil du temps.
- Des produits de la vie artisanale molénaise, avec
 - Les pommes de terre cultivées en agriculture biologique par Vincent
 - Les confitures de fraises Bio produites par Vincent et Freddy
 - La bière Molenez de Yann, qui sera à termes, produite à Molène après la réalisation du Pôle artisanal.Vincent, Freddy et Yann ont aussi présenté et vendu leurs produits au marché des producteurs le samedi matin, marché organisé pour rappeler qu'on produit aussi sur les îles.
- Des ouvrages sur Molène en mettant plus particulièrement en avant
 - Les naufragés du bout du monde, la tragédie du Drummond Castle, Tangi Quéméner, Editions Le Télégramme
 - Les îles de la Miséricorde, Henri Queffélec, Ed. Barthant
 - L'escale à Molène, Photographies de Guy Hersant et texte de Marie Hascoët, Editions Filigranes

Une animation musicale a été assurée par Brigitte à l'accordéon et Quentin à la guitare sur une base de chants de marins.

Les Insulaires sont aussi l'occasion de réflexions et donnent la parole aux habitants des îles du Ponant pour échanger sur l'avenir, débattre, exprimer des idées, présenter des projets...

Brigitte DELHALLE

(Photos du stand molénaï) *(Photos du stand molénaï)*



SATANÉES TRIBUS BRETONNES

LES ILES DU PONANT

Molène en fait partie, voici quelques phrases concernant nos amis îliens (Bréhat – Batz – Sein – Belle -Ile - Hoëdic -Houat) relevées dans le livre « SATANEES TRIBUS BRETONNES » éditions du Télégramme.

« Même si on est proche du continent, les vedettes ont essuyé des tempêtes et il fallait porter les noms de Corlouër et Colin pour être sûr de sortir de là vivant. »

« Ça me fait bien rire quand on me reproche des prises illégales d'intérêts au prétexte que j'ai accordé des permis de construire à des gens de ma famille. Mais on est tous de la même famille ! Jusqu'à quel degré de filiation doit-on aller pour qu'on nous foute la paix »

« On devient Sénan quand plus personne dans la famille ne se souvient du premier qui est arrivé ici »

« Tout est tellement petit ici qu'on voit le monde en grand »

« Des Indiens à Belle-Ile ? Oulala, quel bazar ! Tout remonte à 1765, lorsque 78 familles acadiennes ont atterri à Palais pour repeupler le caillou. »

« A Hoëdic, les canetons n'ont pas grandi dans la Houat »

« Il y a ceux de la grande Houat et ceux de la petite Hoëdic. Mais que l'on vienne du canard ou de caneton quelque part entre Belle-Ile et Quiberon on se vole gentiment dans les plumes sur le même archipel. »

« C'est des Marocains à HOEDIC ! Ils sont bien plus au sud que nous !... Et ils sont plus bronzés aussi ! »

JEU DES 7 ERREURS

7 détails ont été modifiés sur la photo du bas. Saurez-vous les retrouver ?
(Réponse dans le prochain numéro. Photos : ©S. Cuillandre)



Réponses au jeu des 7 erreurs du N° 128

Il fallait trouver : 1) le bateau blanc à gauche de la photo 2) la bouée de corps-mort devant le terre-plein 3) le bout de cordage sortant du container bleu 4) le projecteur en haut du réverbère 5) l'homme en bleu sur la cale 6) le nid-de-poule au premier plan 7) le canot blanc à droite dans le port